

<http://ugtg.org/spip.php?article217>



Hotel Fort Royal : La Sékirité an Mouvman

- Actualité -



Date de mise en ligne jeudi 3 mai 2007

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Kanmarad, Pèp Gwadeloup,



Depuis le 05 février 2007, 10 de nos camarades Agents de Sécurité, affiliés au Secteur Sécurité UGTG, affectés à l'Hôtel Fort Royal à Deshaies, sont en grève pour dénoncer le non respect de leur droit et une machination, dans le but de licencier les agents, orchestrée par la Région Guadeloupe et une entreprise suédoise, venue reprendre l'activité de l'Hôtel.

En effet, les 10 agents de sécurité, affectés sur le site de Fort Royal depuis 2 ans, sont sur le point d'être licenciés pour motif économique.

Mi sé gran évènman la

- ▶ **Mars 2005**, la Région Guadeloupe donne le marché de la sécurité de Fort Royal à la Société SGPP avec 14 agents de sécurité, affectés à l'Hôtel de Région dans l'année précédente sous l'ancienne présidence.
- ▶ **Avril 2006**, Mr LUREL Président du Conseil Régional, signe un bail avec le groupe LANGLEY pour la reprise d'activités du Site Fort Royal.
- ▶ **Août 2006**, le groupe LANGLEY commence les travaux de rénovation de l'Hôtel.
- ▶ **4 janvier 2007**, la Région Guadeloupe notifie à la direction de la SGPP la résiliation du marché de gardiennage du site de Fort Royal, à compter du 05 février 2007.
- ▶ **30 Janvier 2007**, l'UGTG sollicite une rencontre au Groupe LANGLEY pour discuter de la situation des agents, conformément à l'Article L.122.12 du Code du Travail.
- ▶ **30 Janvier 2007**, démarche par écrit de l'UGTG à Mr Victorin LUREL afin de demander l'intervention de la Région sur la situation des agents licenciés.
- ▶ **06 Février 2007**, sans aucune solution de la Région et de l'employeur, la Société SGPP, les salariés licenciés entament une grève.

- ▶ **13 Février 2007**, une rencontre a lieu avec Mme le Maire de Deshaies, sur la situation des agents . celle-ci prendre la décision de joindre les parties et de nous répondre au plus tard sous quinzaine.
- ▶ **23 Février 2007**, une nouvelle rencontre avec Mr LANGLEY Pontus, propriétaire du Groupe LANGLEY TRAVEL, qui s'engage une nouvelle fois à répondre aux revendications des agents sous huitaine par écrit, au plus tard.
- ▶ **27 Février 2007**, le Président du Conseil Régional, en réponse aux courriers envoyés par l'UGTG, répond que la société suédoise n'entend pas recourir à une entreprise de sécurité et que ce sont les salariés qu'il a embauchés (carreleur, maçon, peintre), suédois, qui assureront la sécurité du site avec les entreprises en bâtiment présentes sur le site. Il a précisé dans son courrier que la société SGPP doit reclasser les agents sur les autres sites de la Région dont elle assure la surveillance pour le compte de la Région (lycée, etc...).
- ▶ **12 Mars 2007**, les 10 agents sont officiellement licenciés pour motif économique.
- ▶ **19 Mars 2007**, l'UGTG interpelle par courrier l'ensemble des acteurs de la mise à la rue des 10 pères de famille (Région, Maire de Deshaies, SGPP, LANGLEY).
- ▶ **22 Mars 2007**, courrier du Groupe LANGLEY TRAVEL stipulant que le Groupe LANGLEY ne compte donner le marché de la sécurité du site à aucune société guadeloupéenne, et prévoit même d'assurer la sécurité de l'hôtel par du personnel suédois.
L'UGTG renouvelle sa demande de rencontre au Groupe LANGLEY.
- ▶ **Au 30 Mars 2007**, 2 mois après, le Maire de Deshaies n'a toujours pas rencontré les parties.
- ▶ **25 Avril 2007**, enfin la rencontre sur le site de Fort Royal avec Mr Pontus LANGLEY, du Groupe LANGLEY TRAVEL, qui s'engage à nous répondre par courrier afin de clarifier la situation.
- ▶ **26 Avril 2007**, courrier de l'UGTG concernant le courrier de la Région en date du 27 février, qui demandait à ladite Société SGPP de reclasser les agents licenciés sur d'autres sites dont elle assure la surveillance pour le compte de la Région.
- ▶ **04 Mai 2007**, courrier de Mr Pontus LANGLEY stipulant que dans l'hypothèse ou LANGLEY Guadeloupe ferait appel à une société de sécurité pour le gardiennage de Fort Royal, il inviterait celle-ci à prendre en compte la candidature des agent sur le site.

Mi jé bésé asé mésyé la

Mr LUREL décharge totalement la Région Guadeloupe de toute responsabilité en disant très clairement aux médias, suite à une intervention de l'UGTG à la Région Guadeloupe pour demander une rencontre, au mois de février, que c'est le Groupe LANGLEY qui est seul maître à Fort Royal et qu'il fera ce qu'il veut.

De l'autre côté, Mr LANGLEY renvoie la responsabilité à la Région Guadeloupe en disant qu'il a signé une Convention avec la Région sur la terre et les bâtiments. Que c'est la Région Guadeloupe qui est seule responsable des agents de sécurité et qu'elle devra tout faire pour clarifier la situation des salariés.

Ki sityasyon jòdla ?

Après 3 mois de grève sur le site de Fort Royal, aucune évolution. subitement, il n'y a plus de responsable, plus de politique, plus personne ne fait de l'emploi sa priorité.

Dèpi le 13 Mars 2007, an plis dè 60.000 chomè, ni 10 ankô, 10 fanmi an misè.

KA nou kay fè

Nous, agents de sécurité, affiliés à l'UGTG, n'accepterons jamais le licenciement de nos camarades à cause d'un peit jé bésé de Lurel , Langley et la Société SGPP.

- ▶ **Appelons tous nos adhérents de la Sécurité à se préparer pour une vaste mobilisation à venir**
- ▶ **Dénonçons jé bésé et l'irresponsabilité de la Région Guadeloupe sur ce dossier qui aurait dû être réglé dès la signature de la Convention avec le Groupe Langley, au mois d'avril 2006.**
- ▶ **Condamnons la position du groupe capitaliste langley qui est venu que pour se remplir les poches, aux dépends des Guadeloupéens, de Péyi Gwadeloup, démontre clairement par son comportement qu'il ne se soucie nullement de la situation sociale du peuple qui les accueillent.**
- ▶ **Demandons avec force la réintégration des 10 salariés licenciés à Fort Royal.**

Pou respè, dignité é dwa a ajan sékirité

Pou respè, dignité a Gwadeloupéyen

Ansanm nou ka lité...

Ansanm nou ké gannyé !

Secteur Sécurité

P-à-P, le 03/05/07